

# LUMIERE

N°AMM 2190843



Koppert

## LES FORTES TEMPERATURES RETOUR D'EXPERIENCES

Les vignobles peuvent être particulièrement sensibles aux variations climatiques, notamment aux fortes températures estivales. Ces dernières décennies, les températures moyennes annuelles ont augmenté de manière significative, avec des étés de plus en plus chauds. Cette hausse des températures a des répercussions directes sur la viticulture, influençant la croissance de la vigne, la maturation des raisins et la qualité du vin produit.

Cette note de retour d'expérience, permet de mettre en avant les températures les plus extrêmes avec lesquelles **LUMIERE** (AMM N° 2190843) a été appliqué dans le cadre de multiples essais avec suivi des températures, et à la suite desquelles aucun problème n'a été noté sur le développement de la végétation et des grappes. Ci-dessous, quelques exemples de températures d'application :

LOCALISATION	DATE D'APPLICATION	TEMPERATURES LORS DES APPLICATIONS
BEAUVOISIN, GARD	9 juin 2021 13h04 – 14h25	30.7 – 31.9 °C
BEAUVOISIN, GARD	16 juin 2021 9h15 – 10h40	28.4 – 30.1 °C
BEAUVOISIN, GARD	23 juin 2021 10h13 – 11h20	27.4 – 28.9 °C
BEAUCAIRE, GARD	6 juin 2024 13h00 – 13h40	28.5 – 28.8 °C
CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS, HAUTE-GARONNE	6 juillet 2023 15h09 – 15h23	30.8 – 30.2 °C
FLASSAN, VAUCLUSE	17 juin 2019 15h25 – 15h40	31.5 - 31.8 C
MONTAGNE, GIRONDE	23 juin 2021	27 °C
MORNAS, VAUCLUSE	26 juin 2023 9h58 – 10h45	28.5 – 29.6 °C
LASSEUBAT, PYRENEES-ATLANTIQUE	17 juillet 2019 12h08 – 12h26	26.6 °C
LA REOLE, GIRONDE	5 juin 2024 10h00 – 11h00	21.7 – 25.1 °C
SAINT-GERMAIN-DU-PUCH, GIRONDE	15 juillet 2022 9h00	25 °C
VESTRIC ET CANDIAC, GARD	28 mai 2024 19h00 – 20h00	25.1 – 26.5 °C

Les températures les plus élevées observées au cours des essais montent à 35.9°C (2021) ; 39.7°C (2022) ; 37.6°C (2023) ; 38.6 °C (2024).

Les recommandations des bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires restent tout de même d'éviter des applications en pleine journée l'été et de privilégier des applications le matin ou en soirée.

**LUMIERE, AMM n°2190843.** Composition 800 g/L d'huile de paraffine (CAS n°64742-46-7). Formulation EC (concentré émulsionnable). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restriction d'emploi : se référer à l'étiquette. Koppert France SARL agrément n° PA01579 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.



Danger H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT

MAJ 04/2025

Société Koppert France - Agréé pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels sous le n° PA01579  
Siège France - 147 avenue des Banquets, 84300 Cavaillon – Tél. 04.90.78.30.13 – [www.koppert.fr](http://www.koppert.fr)